



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Gestion incidents 18 juin 2019 Transilien ligne R

Question écrite n° 21122

Texte de la question

M. Jean-Louis Thiériot attire l'attention de Mme la ministre, auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports, sur les incidents à répétition qui impactent le quotidien des voyageurs du réseau ferroviaire d'Île-de-France. Il l'alerte sur les conséquences que peuvent entraîner ces dysfonctionnements en cette période de canicule sur les personnes les plus fragiles. Il déplore en particulier la gestion calamiteuse de l'accident de personne survenu le 18 juin 2019 sur la ligne du RER D qui a bloqué les trains de la ligne R du Transilien dans la zone de Montereau. Il lui indique que certains usagers de la ligne sont restés bloqués pendant plus de 4 heures dans des trains arrêtés en pleine voie, non climatisés, sans eau et sans sanitaires. Il lui fait part de la désorganisation totale qui a régné ce jour. Il lui demande comment il est possible qu'aucune bouteille d'eau n'ait été distribuée pendant tout ce temps alors que la température était insupportable dans les rames. Il lui signale également le caractère lacunaire des informations transmises aux usagers, aussi bien en gare que dans les rames, qui n'a fait qu'aggraver les conséquences de l'incident. Il l'interroge donc sur les diverses responsabilités dans la gestion déplorable de cet épisode, et en particulier celle de l'État, actionnaire unique de SNCF Mobilités. Il l'interroge également sur les mesures qu'elle envisage de prendre afin que ce type d'épisodes ne se reproduise pas. Notamment, il lui demande comment elle entend contraindre la SNCF à une meilleure communication sur les incidents qui affectent la circulation des trains ainsi qu'à une meilleure prise en charge des usagers placés dans des trains à l'arrêt lors de fortes chaleurs.

Texte de la réponse

L'accident de personne du 18 juin 2019 à Brunoy a eu un effet important pour les voyageurs. 165 000 voyageurs ont été retardés jusque tard dans la nuit. Cet accident est un fait rare : une personne est tombée sur le toit d'un train et a été secourue par les pompiers. Cet accident a été particulièrement impactant car il a été nécessaire de couper l'alimentation électrique des trains dans une large zone qui comprend la branche de Melun, la branche de Corbeil et l'Etoile de Corbeil, pour éviter l'électrocution des agents de secours en toiture. Par ailleurs, la durée de résolution de l'accident a été plus longue que la moyenne du fait des conditions d'interventions particulières. En raison des conditions climatiques, des voyageurs sont descendus sur les voies ou ont été victimes de malaise, ce qui a retardé d'autant la reprise des circulations. SNCF Transilien travaille sur l'information en cas de gros incidents afin d'être plus performant et plus proche des attentes des voyageurs. Ainsi, les systèmes d'information voyageurs de Transilien sont en cours d'unification, pour assurer une information unique et cohérente sur l'ensemble des écrans accessibles aux voyageurs : en gare et sur leurs téléphones. De plus, la mise en place de gestionnaires d'informations dans les centres opérationnels permet une réponse directe aux interpellations des voyageurs sur les réseaux sociaux. Enfin, l'amélioration et la régénération des voies du réseau francilien sont bien une priorité pour l'État. Le schéma directeur des lignes R et D est ainsi financé par le contrat de plan État Région, avec une participation de l'État à hauteur de 30 %. De nombreux chantiers sont en cours notamment pour renouveler des aiguillages mais aussi pour adapter l'infrastructure aux futures rames RER NG qui arriveront à l'horizon 2021 sur la ligne D. De nouveaux trains climatisés, des Regio2N, sont déployés sur l'Etoile de Corbeil depuis l'été 2019. Et les rames Z2N, qui circulent actuellement sur le RER D,

sont en cours de rénovation, décidée par Ile-de-France Mobilités ce qui permettra l'ouverture de toutes les fenêtres du train et d'apposer des films protégeant du soleil. La température à bord des trains en cas de forte chaleur devrait être diminuée.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Louis Thiériot](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21122

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : [Transports](#)

Ministère attributaire : [Transports](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 juillet 2019](#), page 6046

Réponse publiée au JO le : [27 octobre 2020](#), page 7570